

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2016/07/19-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 19 juillet 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 juillet 2016 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : modification de l'offre de formation :
complément master ingénierie de la Santé

Le conseil d'administration approuve la demande de modification de la maquette du master Ingénierie de la Santé telle que détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 19 juillet 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT
(DIPLOMES NATIONAUX)

Complément Master Ingénierie de la Santé

Avis favorable de la CFVU du 7 juillet 2016 - Soumis à l'approbation du CA du 19 juillet 2016

Composante	Type de diplôme	Mention	Parcours-type	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 7 juillet 2016
PHARMACIE	Master	Ingénierie de la Santé	<p>- Prévention des Risques et Nuisances Technologiques (PRNT)</p> <p>- Médicaments et Produits de Santé (M&PS)</p>	<p>Demande de modification des maquettes du M1 envoyées au ministère en octobre 2015</p> <p>Pour tenir compte des recommandations de la DGESIP dans la perspective de l'accréditation de ce master à compter de septembre 2016, un renforcement du Tronc Commun de M1, de 3 à 5 UE pour 18 ECTS au lieu de 12 dans sa version initiale, est proposé.</p> <p>Parcours "PRNT"</p> <p><u>Au semestre 1,</u></p> <p>* Modification de l'UE "Risques chimiques" avec changement d'intitulé en "Risque chimique industriel", réduction du nombre d'ECTS (de 9 à 6) et du volume horaire (de 120 à 80 HETD) ;</p> <p>* Mise en place de l'UE de Tronc Commun "Base des risques chimiques et toxicologie" de 3 ECTS et 45 HETD.</p> <p><u>Au semestre 2,</u></p> <p>* Modification du nombre de crédits et du volume horaire de l'UE "Risque physique" (de 9 à 6 ECTS et de 100 à 60 HETD) ;</p> <p>* Mise en place de l'UE de Tronc Commun "Mécanique des Fluides et Nanosafety" de 3 ECTS et 52,5 HETD.</p> <p>Variation en HETD pour le M1 "PRNT" : +17,5</p> <p>Parcours "M&PS"</p> <p><u>Au semestre 1,</u></p> <p>* Modification du nombre de crédits des UE "ADME et devenir du médicament dans l'organisme" (de 5 à 4 ECTS), "Médicaments et Dermopharmacie" (de 6 à 5 ECTS) et "Innovations thérapeutiques & biothérapie" (de 5 à 4 ECTS) avec modification des volumes horaires pour une variation totale en HETD de -30 HETD;</p> <p>* Modification des volumes horaires des UE "Bases de pharmacochimie et pharmacognosie" et "Pharmacologie et pharmacothérapie" pour une variation en HETD de -15 ;</p> <p>* Mise en place de l'UE de Tronc Commun "Base des risques chimiques et toxicologie" de 3 ECTS et 45 HETD.</p> <p><u>Au semestre 2,</u></p> <p>* Modification du nombre de crédits de l'UE "Pharmacochimie et pharmacotechnie" (de 6 à 5 ECTS) ;</p> <p>* Modification du nombre de crédits de l'UE "Pharmacologie expérimentale et clinique" (de 6 à 4 ECTS) avec modification du volume horaire (de 85 à 40 HETD) ;</p> <p>* Mise en place de l'UE de Tronc Commun "Mécanique des Fluides et Nanosafety" de 3 ECTS et 52,5 HETD.</p> <p>Variation en HETD pour le M1 "M&PS" : +7,5</p> <p>Variation totale en HETD au niveau de la mention "Ingénierie de la Santé" : +25</p>	Favorable